



LES PROPOSITIONS DES ENTREPRISES

Pour un développement
territorial au service de
l'économie et de la
Côte-d'Or.

NUMERIQUE

SOMMAIRE

3

NOTRE REPRÉSENTATIVITÉ,
NOTRE RESPONSABILITÉ

4

UNE DÉMARCHE COMMUNE
AU SERVICE DU TERRITOIRE

5

LA COOPÉRATION AU COEUR
DE NOTRE DÉMARCHE

NOS PROPOSITIONS

6

FICHE 1 : PROCÉDURES ADMINISTRATIVES
& FISCALITÉ LOCALE

8

FICHE 2 : MOBILITÉS

10

FICHE 3 : LOGEMENT & FONCIER

12

FICHE 4 : EMPLOI & FORMATION

14

FICHE 5 : SÉCURITÉ &
SALUBRITÉ PUBLIQUES

16

FICHE 6 : AMÉNAGEMENT

18

FICHE 7 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

20

FICHE 8 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DÉCARBONATION & ÉNERGIE

CONCLUSION

22

MOT DE LA FIN ET CONTACTS

NOTRE REPRÉSENTATIVITÉ,

NOTRE RESPONSABILITÉ

Avec les fédérations et organisations engagées dans cette démarche, nous regroupons de nombreuses entreprises issues de tous les secteurs d'activité.

Ce tissu économique représente de très nombreux salariés qui habitent, travaillent et font vivre notre territoire. Notre légitimité à nous exprimer repose sur cette diversité, mais aussi sur la responsabilité collective que nous assumons face aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la Côte-d'Or.

FÉDÉRATIONS IMPLIQUÉES DANS LA DÉMARCHE



UNE DÉMARCHE COMMUNE

AU SERVICE DU TERRITOIRE

À l'approche des élections municipales de 2026, de nombreux acteurs économiques de la Côte-d'Or ont choisi de s'unir pour porter une voix commune.

Notre ambition est simple : créer un pont entre le monde économique et le monde institutionnel, afin que les préoccupations des entreprises soient pleinement prises en compte dans l'élaboration des politiques locales.

Cette démarche vise à instaurer un dialogue constructif, continu et pragmatique avec les élus, pour bâtir ensemble un territoire plus attractif, plus compétitif et plus équilibré.

L'ATTRACTIVITÉ, NOTRE BOUSSOLE

La préservation et le développement de l'attractivité du territoire, au service des Côte-d'Oriens, constituent la boussole de cette démarche. C'est en rendant la Côte-d'Or toujours plus attractive – pour les talents, pour les entreprises, pour les habitants – que nous renforcerons sa vitalité économique, sociale et culturelle.

NOS THÉMATIQUES DE TRAVAIL

Pour structurer cette démarche, nous avons consulté largement les entreprises du territoire et identifié les thématiques prioritaires qui conditionnent l'avenir de notre économie locale :

- Procédures administratives et fiscalité locale
- Mobilité et accessibilité du territoire
- Logement et offre foncière
- Emploi et formation
- Sécurité et salubrité publiques
- Aménagement et infrastructures
- Développement économique

LA COOPÉRATION

AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE

La compétitivité et l'attractivité de la Côte-d'Or dépendent de la **collaboration entre décideurs publics et acteurs économiques**. Trop souvent, les entreprises découvrent des décisions déjà arrêtées, sans avoir été associées à leur élaboration ni à l'évaluation de leurs impacts.

Les entreprises ne revendiquent pas un rôle décisionnel, mais souhaitent être pleinement reconnues comme des partenaires légitimes de la construction territoriale. Elles demandent à être écoutées, consultées et associées aux choix structurants, afin d'apporter leur expertise économique au service de l'intérêt général.

Ainsi, au-delà des solutions opérationnelles présentées dans chaque fiche thématique, **notre revendication centrale reste celle d'une co-construction organisée** garantissant un lien étroit entre élus et entreprises, une meilleure information des décideurs sur les réalités économiques, et une participation active du monde économique au débat public.

Nous en sommes convaincus : le resserrement de ce lien constitue une **condition essentielle de la réussite collective**, dans un contexte marqué par des tensions économiques, sociales et budgétaires. Les élus disposent de l'expertise de la décision publique, les entreprises disposent de l'expertise économique : c'est en conjuguant ces deux légitimités avec d'autres parties prenantes que nous pourrons bâtir un avenir durable et prospère pour la Côte-d'Or.

NOS ATTENTES

- **Intégrer les entreprises dans l'élaboration des projets et des documents stratégiques** (plans d'urbanisme, schémas des mobilités, aménagement...).
- Engager une **concertation générale sur les enjeux locaux de la transition écologique**, avec les secteurs et branches professionnels ayant déjà des démarches abouties.
- **Rendre obligatoire une étude d'impact économique** pour toute politique publique locale majeure (mobilité, logement, fiscalité...).
- Être un **interlocuteur des élus** pour porter la réalité des enjeux économiques.
- **Co-construire** la politique de développement.

PROCEDURES ADMINISTRATIVES

& FISCALITÉ LOCALE



01

POURQUOI AGIR ?

La complexité administrative et la pression fiscale constituent des **freins directs** à l'investissement, à l'emploi et au développement des entreprises. Des démarches trop lourdes **ralentissent la création de valeur** et mobilisent des ressources qui pourraient être consacrées à l'innovation et à la croissance.

De même, une fiscalité locale peu lisible ou instable **affaiblit la compétitivité** du territoire et l'attractivité de la Côte-d'Or face à d'autres territoires.

Pour les entreprises, agir sur ces sujets, c'est **simplifier leur quotidien**, renforcer leur capacité d'investissement et contribuer à un environnement économique plus dynamique, **au service du développement local et de l'intérêt général**.

NOS CONSTATS



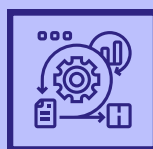
Fiscalité locale à la hausse

Depuis 2022, la pression fiscale locale augmente dans les faits, principalement par l'évaluation des bases, d'où un besoin de stabilité et de visibilité pour les entreprises



Versements mobilité

L'élargissement des versements mobilité crée une charge nouvelle qui appelle cohérence et contreparties visibles pour les entreprises et les salariés.



Procédures trop longues et complexes

25% des français estiment avoir rencontré des difficultés lors de démarches



Mille-feuille administratif

Coût de l'enchevêtrement des compétences estimé à 4,8 Mds € pour les communes

NOS IDÉES POUR RÉPONDRE À :

UN MANQUE DE CULTURE ENTREPRENEURIALE DANS LES MAIRIES PÉNALISANT LA PRISE DE DÉCISION ET L'ACCOMPAGNEMENT

- Accélérer la **numérisation** des démarches.
- Généraliser la **signature électronique**.
- **Grandes communes** : déployer un guichet unique pour centraliser les démarches.
- **Plus petites communes** : favoriser la mutualisation des moyens et des compétences.
- Cultiver une **meilleure rigueur budgétaire** (gestion comptable, taux d'endettement...).

UN MANQUE DE LISIBILITÉ ET DE VISIBILITÉ FISCALES FRAGILISANT LA PROJECTION DES ENTREPRISES

- **Ne pas augmenter les impôts de production** (VM, CFE, Taxe foncière...).
- Conditionner toute hausse de taux à une **consultation des entreprises**, une **étude d'impact**, une délibération motivée et à des engagements mesurables.
- **Porter une meilleure rigueur** budgétaire et un meilleur fléchage des produits de l'impôt.

- Désigner un **élu « référent entreprises »** dans chaque EPCI.
- Constituer au sein de la mairie une **équipe dédiée** au développement économique.
- **Former les agents municipaux** à l'économie locale et l'accompagnement des entreprises.
- Créer un **baromètre annuel** des "irritants administratifs".

UNE EFFICACITÉ ADMINISTRATIVE À OPTIMISER POUR RÉDUIRE LES DÉLAIS ET AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

- Mettre en place un "**pacte de stabilité fiscale**" local garantissant aux entreprises une visibilité pluriannuelle sur la réglementation.
- Centraliser l'information fiscale dans un **portail local** regroupant taux, bases, recettes et dépenses.
- Programmer un **calendrier annuel de concertation** sur les évolutions réglementaires ou fiscales impactant directement les acteurs économiques.
- Mieux **expliquer l'utilisation** des impôts.

UNE FISCALITÉ PESANT SUR L'INVESTISSEMENT, LE COÛT DU TRAVAIL ET LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

MOBILITÉS



POURQUOI AGIR ?

02

Les questions de mobilité et d'accessibilité du territoire sont essentielles pour l'**attractivité et la compétitivité de la Côte-d'Or**. Les entreprises dépendent d'infrastructures de transport efficaces pour leurs salariés, clients, partenaires et marchandises.

Cependant, la **congestion routière**, le **manque d'intermodalité** et l'**insuffisance des transports collectifs** fragilisent l'économie locale.

Investir dans la mobilité permet non seulement de faciliter le recrutement et la fidélisation, mais aussi **d'améliorer** la qualité de vie, de **réduire** l'empreinte carbone et de **renforcer** l'attractivité du territoire. Les entreprises souhaitent ainsi **dialoguer avec les élus** afin de construire une politique ambitieuse, adaptée aux besoins réels.

NOS CONSTATS



**Saturation de
certains axes
routiers**



**Extension
nécessaire
du réseau de
transport**



**Défis pour optimiser
les liaisons bus-tram**



**Accessibilité et
intermodalité à
renforcer**

NOS IDÉES POUR :

REPENSER LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

- Une **application métropolitaine unique de mobilité** :
 - itinéraires multimodaux,
 - information trafic,
 - réservation covoiturage / vélo / parking.
- Harmoniser les **tarifications et abonnements**.
- Multiplier les **hubs de mobilité de proximité** dans les quartiers et communes périphériques.

La mobilité doit être intuitive, sinon elle n'est pas utilisée.

DÉSENGORGER LES ENTRÉES DE VILLE POUR NE PAS LES SUBIR

- Prioriser les **liaisons cyclables** continues vers les zones d'emploi (pas seulement intra-Dijon).
- Sécuriser les trajets "utiles" (travail, écoles, services), pas uniquement les parcours de loisir.
- Développer des **solutions pour les publics invisibles de la mobilité** :
 - horaires décalés,
 - apprentis,
 - intérimaires,
 - salariés des zones mal desservies.

La mobilité est un facteur d'accès à l'emploi.

- Créer un **Pacte métropolitain Mobilité & Entreprises**
→ engagement réciproque entre collectivités et employeurs (horaires décalés, télétravail, covoiturage, parkings mutualisés).
- Généraliser les **Plans de Mobilité Employeurs (PDIE)** à l'échelle de zones d'activités, avec un accompagnement technique et financier.
- Expérimenter des **incitations fiscales locales** (ou aides directes) pour les entreprises favorisant des modes de transport alternatifs.

La mobilité est aussi une question d'organisation du travail, pas uniquement d'infrastructures.

FAIRE DE L'INTERMODALITÉ UNE VRAIE EXPÉRIENCE SIMPLE

- Déployer de **véritables parkings-relais "nouvelle génération"** :
 - sécurisés,
 - connectés directement aux lignes structurantes (tram, bus express),
 - avec services (abris vélos, recharge électrique, covoiturage).
- Créer des **lignes de bus express inter-zones d'emploi**, rapides, lisibles, avec peu d'arrêts.
- Mettre en place une **gestion intelligente du trafic** (feux adaptatifs, information en temps réel, priorités transports collectifs).

Mieux utiliser l'existant avant de construire toujours plus.

REDONNER TOUTE SA PLACE AUX MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

LOGEMENT & FONCIER

POURQUOI AGIR ?



03

La question du logement et de la disponibilité foncière est devenue centrale pour l'attractivité économique de la Côte-d'Or. Les entreprises constatent chaque jour que les difficultés d'accès à un logement abordable et proche du lieu de travail pèsent directement sur leurs capacités de recrutement, sur la fidélisation des salariés et sur la qualité de vie.

Parallèlement, l'insuffisance de foncier disponible, que ce soit pour des bureaux, des locaux d'activité ou de la logistique, freine les projets de développement et l'accueil de nouvelles entreprises.

Agir sur ce sujet, c'est donc à la fois soutenir l'emploi, améliorer les conditions de vie des actifs et renforcer la compétitivité du territoire.

NOS CONSTATS



Un logement accessible et de qualité est un élément clé pour l'attractivité d'un bassin d'emploi



Un modèle foncier dynamique est indispensable aux projets de croissance des entreprises



Une stratégie foncière équilibrée peut encourager la vitalité économique sans exclure la population active



Le lien domicile-travail influence directement le choix de la localisation et la fluidité du recrutement

NOS IDÉES POUR RÉPONDRE À :

UNE OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE INADAPTÉE AUX BESOINS ÉCONOMIQUES



- **Eviter la sur-règlementation** locale.
- **Porter l'idée d'un observatoire foncier intercommunal** en open data, recensant les terrains disponibles, les locaux vacants et les loyers.
- **Simplifier les autorisations** pour transformer les locaux vacants en logements ou espaces d'activité.

- **Impulser un programme d'ouverture à l'urbanisation et à la densification dans le PLU** pour accélérer l'offre de logement.
- **Recenser** les friches existantes et **mobiliser** les ressources pour les recycler.
- **Favoriser la vente HLM** nécessaire pour dégager les fonds propres pour la production nouvelle et les réhabilitations.

LA NÉCESSITÉ D'UN CADRE RÉGLEMENTAIRE SIMPLIFIÉ POUR STIMULER L'ACTIVITÉ



UNE OFFRE INSUFFISANTE POUR LOGER LA MAIN-D'ŒUVRE SAISONNIÈRE



- **Réserver du foncier et accélérer les permis de construire** dans les zones d'emploi.
- **Favoriser les dispositifs de logements abordables** pour actifs près des pôles d'emploi.

- **Favoriser l'implantation** de résidences pour jeunes actifs et saisonniers à proximité des bassins d'emploi.
- **Inscrire le logement saisonnier comme priorité** dans le PLH et le PLU pour sécuriser des terrains et financements dédiés.

UN MANQUE DE LOGEMENTS ABORDABLES À PROXIMITÉ DES BASSINS D'EMPLOI



EMPLOI & FORMATION

POURQUOI AGIR ?



04

La Côte-d'Or connaît un paradoxe : un territoire attractif, dynamique et en croissance, mais où les entreprises peinent à recruter les compétences dont elles ont besoin. Pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, inadéquation entre formations et besoins, fuite des jeunes talents, manque de synergies entre acteurs économiques et académiques... Ces difficultés freinent la compétitivité et la capacité d'innovation locale.

Soutenir l'emploi et la formation, renforcer les liens entre entreprises et universités, investir dans l'innovation et rendre le territoire plus attractif pour les jeunes et les talents sont des conditions essentielles pour garantir la prospérité économique à long terme.

NOS CONSTATS



Des difficultés de recrutement

Pour près de 52 % des entreprises, en raison du manque de profils qualifiés, notamment dans l'industrie, le bâtiment, le numérique, la restauration...



Des bassins d'emploi concentrés

6 emplois sur 10 localisés dans la métropole



Des taux d'insertion professionnelle post-formation disparates

70% dans l'industrie, transport, logistique

50% dans les sciences humaines (droit, économie, langues...)

NOS IDÉES POUR RÉPONDRE À :

UNE PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUI FREINE LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

- Faciliter l'**implantation de formations courtes** et alignées sur les métiers en tension (hôtellerie, restauration, agriculture, BTP, chaudronnerie, santé humaine et action sociale).
- Créer une **plateforme locale pour mettre en relation** entreprises, organismes de formation et demandeurs d'emploi.

- Donner de la visibilité aux métiers en tension par des **campagnes locales de communication** et d'orientation.
- Mettre en place des **dispositifs d'accueil pour les nouveaux salariés** : logements temporaires pour les périodes d'essai, résidences étudiantes pour saisonniers, guichet d'accompagnement...
- Valoriser la vie culturelle, sportive et associative locale par une **communication et des événements dédiés**.

UNE INADÉQUATION PERSISTANTE ENTRE COMPÉTENCES DISPONIBLES ET BESOINS ÉCONOMIQUES

UN LIEN ENCORE INSUFFISANT ENTRE ENTREPRISES, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE RECHERCHE

- **Soutenir les structures d'innovation** locales (incubateurs, clusters, accélérateurs) par des conventions, subventions ciblées ou la mise à disposition de locaux municipaux.
- Créer ou **cofinancer des infrastructures technologiques partagées** (fablabs, tiers-lieux, living labs) pour favoriser la collaboration entre entreprises, chercheurs et étudiants.
- Mobiliser des financements publics et privés pour **accompagner les start-up** et projets innovants à fort ancrage territorial.

- **Favoriser la création de pôles mixtes** universités/entreprises sur les thématiques stratégiques (santé, transition écologique, numérique, aéronautique).
- **Développer les stages et projets collaboratifs** entre étudiants et entreprises locales.
- **Créer un guichet unique** pour faciliter les partenariats R&D entre laboratoires et PME/ETI.

UNE CAPACITÉ D'INNOVATION DU TERRITOIRE À RENFORCER POUR ATTIRER LES TALENTS

SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ



PUBLIQUES

POURQUOI AGIR ?

05

La qualité de vie, la sécurité et la salubrité publiques constituent des préalables indispensables à l'attractivité d'un territoire. Pour les entreprises, un environnement sûr, viable et vivable est un facteur clé pour accueillir des clients, garantir la tranquillité des salariés et favoriser l'investissement.

Or, notre territoire fait face à des problématiques persistantes : sentiment d'insécurité dans certaines zones, nuisances liées aux incivilités, difficultés de stationnement sécurisé.

Les entreprises, en tant qu'acteurs du quotidien, appellent à des politiques publiques plus efficaces et concertées, afin de garantir un cadre de vie et de travail propice au développement économique et social.

NOS CONSTATS



Des commerces perçus comme des cibles faciles

En raison de leur accessibilité, de la manipulation de liquidités ou de la présence de produits de valeur



Un département toujours sujet au narcotrafic et aux violences associées. La lutte contre le trafic de stupéfiants reste une priorité politique



Une insécurité qui touche les entreprises

Parmi les faits recensés :

47,5% sont des vols et cambriolages

15,3% sont des destructions et dégradations matérielles

NOS IDÉES POUR RÉPONDRE À :

UN DÉFICIT D'EFFECTIFS ET DE MOYENS DES FORCES DE L'ORDRE



- **Déployer plus d'agents** de police municipale et renforcer la présence visible dans les zones sensibles.
- **Ouvrir des points de déclaration simplifiés** en mairie, dédiés au signalement des vandalismes et des vols aux entreprises.
- **Renforcer la coordination** entre police nationale et municipale via des patrouilles mixtes et des réunions de suivi régulières avec les entreprises.

- **Installer plus de caméras de vidéoprotection** dans les zones commerçantes sensibles.
- **Sécuriser les parkings** publics et privés (éclairage, barrières, vidéoprotection).
- **Maintenir l'éclairage public**.

DES ESPACES COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS INSUFFISAMMENT SÉCURISÉS



UNE PRÉSENCE PERSISTANTE DE POINTS DE DEAL, SQUATS ET OCCUPATIONS ILLÉGALES



- **Renforcer la réactivité** face aux trafics et aux occupations illégales.
- **Créer des zones d'accueil dédiées et contrôlées** pour les populations itinérantes, afin de réduire les installations sauvages.
- **Développer une plateforme de signalement** permettant aux entreprises d'alerter rapidement en cas de squat ou d'incivilité.

- **Augmenter la fréquence** de balayage, de nettoyage et collecte des déchets dans les artères commerçantes.
- **Lancer des brigades municipales de propreté** pour nettoyer quotidiennement les zones d'activité.
- **Organiser des campagnes locales** contre les dépôts sauvages, détritiques au sol, graffitis (affichage, verbalisation renforcée...).

UNE PROPRETÉ URBAINE INÉGALE SELON LES QUARTIERS



AMÉNAGEMENT



06

POURQUOI AGIR ?

L'aménagement du territoire et l'urbanisme sont des leviers essentiels pour soutenir l'activité économique et renforcer l'attractivité de la Côte-d'Or. L'implantation et le développement des entreprises dépendent directement de la qualité des infrastructures mises à leur disposition (mobilités, logistique, parkings...), de la disponibilité d'espaces adaptés (locaux, foncier, zones d'activité...), mais aussi de la présence d'équipements de proximité (logements, crèches, commerces, services publics...) qui facilitent la vie quotidienne des salariés.

Aujourd'hui, le manque de cohérence dans l'aménagement, les tensions foncières, la rareté des surfaces disponibles et les délais administratifs freinent les projets d'entreprises. Penser l'urbanisme au service de l'économie, c'est créer les conditions d'un territoire où il est à la fois plus simple d'investir, de travailler et de vivre.

Deux interrogations structurent le quotidien des entreprises en matière d'aménagement et justifient leur intérêt à agir en la matière :

- Quelles infrastructures sont nécessaires pour implanter ou développer son activité ?
- Comment attirer et fidéliser des salariés dans nos zones d'activité ?

NOS CONSTATS



**Des outils
d'aménagement entre
les mains des EPCI**

PLUI, PLH, SCOT, ZAC...



**L'économie au
cœur de la
logistique urbaine**

*80% des livraisons /
expédition en centre-ville*



**Une part
croissante de
l'e-commerce**

*11% du commerce de
détail*



**Le dernier kilomètre
au centre des
préoccupations**

*Augmentation de 50%
en valeur entre 2023 et
2030*

NOS IDÉES POUR RÉPONDRE À :

UNE PLANIFICATION URBAINE TROP COMPLEXE ET DÉCONNECTÉE DES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES

- **Réserver du foncier** (friches) **pour créer** des hubs logistiques urbains de proximité et des espaces de livraison mutualisés.
- **Allouer des surfaces dédiées** (parkings, RDC...) pour les micro-hubs et aires de livraison.
- **Étendre et harmoniser les créneaux de livraison** hors pointe et simplifier les règles d'accès pour les professionnels.

- **Associer les représentants** des entreprises aux comités de pilotage des PLU et PLUi.
- **Intégrer la logistique dans les documents d'urbanisme** (PLU, SCOT, PCAET...).
- **Mettre en place une procédure accélérée** pour l'instruction des projets d'implantation ou d'extension d'entreprises.
- **Simplifier et numériser les démarches** de construction, d'autorisation et d'aménagement.

UNE LOGISTIQUE URBAINE RALENTIE PAR L'ABSENCE DE SOLUTIONS ADAPTÉES AU DERNIER KILOMÈTRE

- **Promouvoir la mixité fonctionnelle dans l'urbanisme**.
- **Faciliter l'activation** des RDC commerciaux avec des baux progressifs, des loyers modulés au démarrage, ou des contrats d'occupation temporaire.
- **Encourager l'installation de crèches et de services de garde** vers les bassins d'emploi.

UN DÉFICIT D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ QUI FRAGILISE L'ATTRACTIVITÉ POUR LES SALARIÉS

- **Créer une gouvernance partagée** de l'aménagement économique à l'échelle départementale, incluant les représentants des entreprises.
- **Développer une cartographie commune** des zones économiques et des besoins futurs.
- **Favoriser les projets de mutualisation** entre communes (zones intercommunales, équipements partagés).

UNE COORDINATION TERRITORIALE INSUFFISANTE FREINANT LA COHÉRENCE GLOBALE

- **Équiper les zones d'activités** en fibre, bornes de recharge, mobilités douces et espaces partagés.
- **Adhérer à un même réseau d'opérateurs de bornes électriques** permettant aux usagers d'utiliser une carte unique sur tout le territoire.
- **Favoriser l'accès** des entreprises et de leurs salariés aux infrastructures sportives et culturelles.

DES INFRASTRUCTURES LIMITÉES ET MAL ADAPTÉES AUX NOUVEAUX USAGES

DÉVELOPPEMENT



ÉCONOMIQUE

POURQUOI AGIR ?

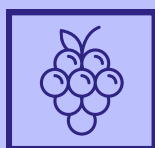
07

Les dynamiques économiques de la Côte-d'Or reposent sur des filières historiques et essentielles qui façonnent l'identité du territoire et participent à son attractivité. Pourtant, ces secteurs, piliers de notre économie réelle, font aujourd'hui face à des fragilités profondes.

La sauvegarde de ces filières suggère une écoute durable et une vision partagée : celle d'un développement économique cohérent, ancré dans les spécificités locales et porté par la concertation entre acteurs publics et privés.

La Côte-d'Or dispose de tous les atouts pour rester un territoire d'innovation, de production et de vie.

NOS CONSTATS



Secteur viti-vinicole

La filière subit les effets conjugués de la déconsommation mondiale, du contexte international, du changement climatique et de la hausse des coûts de production. L'exportation est fragilisée par la contraction de certains marchés et par la concurrence mondiale accrue.



Commerces

Les commerces sont confrontés à une transformation structurelle : mutation des modes de consommation, fréquentation des centres-villes en baisse, et effets parfois contreproductifs des politiques de mobilité, d'accessibilité ou de stationnement. La survie des commerces passe par un accompagnement fort des collectivités et par une meilleure lisibilité des politiques locales.



Bâtiment

Le secteur fait face à une double contrainte : un besoin croissant de logements et d'infrastructures, et une raréfaction du foncier constructible dans le contexte de la sobriété foncière. Les retards d'instruction, les surcoûts réglementaires et les difficultés d'accès aux chantiers pèsent sur l'activité.

NOS IDÉES POUR :

UN PACTE ÉCONOMIQUE DE MANDAT

- **Favoriser l'allotissement des marchés publics**, chaque fois que la nature du besoin le permet, afin de rendre les marchés accessibles aux TPE et PME locales et d'encourager une concurrence plus ouverte et diversifiée.
- **Simplifier et rendre plus lisible l'accès à la commande publique** pour les entreprises du territoire, notamment par une meilleure information en amont, des documents de consultation plus clairs et des démarches proportionnées à la taille des marchés.
- **Instaurer un dialogue régulier entre acheteurs publics et acteurs économiques du territoire**, afin de mieux anticiper les besoins, adapter les consultations aux réalités économiques locales et favoriser une commande publique plus efficace.

FAIRE DE L'INTERNATIONAL UN RÉFLEXE LOCAL

- Référent économique identifié pour les entreprises.
- Délais d'instruction raccourcis.
- Logique d'accompagnement plutôt que de contrôle.

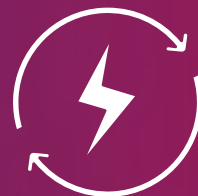
- Définir dès le début du mandat **3 à 5 priorités économiques claires** (filières, emplois, foncier, attractivité).
- Les inscrire dans un document public, lisible, suivi chaque année.
- Associer entreprises, chambres consulaires et partenaires sociaux à son élaboration.

FAIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

- Simplifier l'accès aux dispositifs export et attractivité internationale.
- Coordination entre collectivités, acteurs économiques, réseaux consulaires et enseignement supérieur.
- Accueil des salariés et cadres étrangers : logement, mobilité, scolarité, intégration.
- Promotion du territoire comme lieu de vie et de carrière.

UNE RELATION ENTREPRISES-COLLECTIVITÉS PLUS FLUIDE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



DÉCARBONATION

& ÉNERGIE

POURQUOI AGIR ?

08

La transition écologique constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour l'avenir économique de la Côte-d'Or.

Les entreprises du territoire sont pleinement engagées dans cette transformation, mais elles font face à des défis concrets : hausse des coûts de l'énergie, complexité des normes, accès difficile aux solutions de financement, nécessité d'adapter les infrastructures locales.

Agir sur ces sujets, c'est permettre à la Côte-d'Or de rester un territoire productif, attractif et innovant, tout en répondant aux impératifs climatiques et énergétiques.

Les chefs d'entreprise souhaitent travailler avec les élus dans une logique pragmatique, fondée sur la co-construction, afin de concilier compétitivité économique et transition durable.

NOS CONSTATS



Une énergie plus chère et instable

La volatilité des prix fragilise la compétitivité des entreprises, notamment industrielles et artisanales.



Des normes environnementales complexes

Les obligations s'accumulent, sans toujours être accompagnées de solutions réalistes ou adaptées aux PME.



Un besoin d'infrastructures locales cohérentes

Bornes électriques, réseaux énergétiques, zones d'activités durables : les équipements doivent suivre.



Une transition qui doit être territorialisée

Les filières locales ont déjà des démarches engagées, mais elles demandent une concertation structurée.

NOS IDÉES POUR :

FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UN PROJET PARTAGÉ ÉLUS-ENTREPRISES

- Développer **des dispositifs locaux** d'accompagnement pour les PME (diagnostics carbone, plans d'action).
- Favoriser **des solutions progressives** plutôt que des sur-règlementations locales.
- Conditionner les politiques publiques majeures à **une étude d'impact économique**.

- Organiser une **concertation territoriale permanente** sur les enjeux énergie-climat.
- Associer systématiquement les branches professionnelles aux **stratégies locales** (PCAET, urbanisme, mobilité).
- Mettre en place **un interlocuteur identifié** en mairie ou intercommunalité sur les sujets de transition.

ACCÉLÉRER LA DÉCARBONATION SANS PÉNALISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE ET SOUTENIR L'INVESTISSEMENT

- Intégrer pleinement **la transition énergétique** dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT, PCAET).
- **Rénover et équiper** les zones d'activités : bornes de recharge, mobilités douces, sobriété foncière.
- Réutiliser les friches pour éviter l'étalement et accélérer **la transformation durable**.

- Encourager le **développement d'énergies locales** (photovoltaïque, réseaux de chaleur, autoconsommation).
- Faciliter **l'implantation d'infrastructures énergétiques** dans les zones d'activités.
- Créer **un guichet unique territorial** pour orienter les entreprises vers les aides disponibles.

ADAPTER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AUX NOUVEAUX DÉFIS CLIMATIQUES

FAIRE DE LA CÔTE-D'OR UN TERRITOIRE D'INNOVATION ÉCOLOGIQUE

- Soutenir **les filières d'excellence locales** dans la transition (industrie, agroalimentaire, bâtiment).
- Encourager les partenariats universités-entreprises sur **les technologies vertes**.
- Développer des tiers-lieux et démonstrateurs territoriaux (fablabs, living labs).

LE MOT DE LA FIN

L'ensemble de ces constats appelle à une **meilleure articulation entre politiques publiques et réalités économiques** de terrain. Les élus locaux ont un rôle déterminant à jouer pour :

- **sécuriser les activités productives et agricoles face aux aléas internationaux et environnementaux ;**
- **concevoir des politiques urbaines équilibrées qui soutiennent le commerce et la vitalité des centralités ;**
- **faciliter la production de logements et d'équipements via une planification foncière concertée ;**
- **renforcer la coordination territoriale autour des enjeux de santé, d'emploi et de mobilité.**



CONTACT

Audrey KOLB, Déléguée générale
akolb@medef21.fr

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Côte-d'Or



MUNICIPALES